

POÉSIES DIVERSES

COUPLET

d'une chanson de d'Assoucy

Molière a composé à Béziers en 1655, selon le musicien d'Assoucy, le premier couplet de cette chanson destinée à Christine de France, duchesse de Savoie.

Loin de moi, loin de moi, tristesse,
Sanglots, larmes, soupirs,
Je revois la Princesse,
Qui fait tous mes désirs,
Ô célestes plaisirs, doux transports d'allégresse!
Viens, mort, quand tu voudras,
Me donner le trépas,
J'ai revu ma Princesse.

VERS

Sur un air de ballet
de M. de Beauchamp

Ces vers, destinés à la belle Marquise Du Parc*, sont mis sur un ballet du célèbre danseur et chorégraphe Beauchamp, à qui Molière doit déjà les ballets des *Fâcheux** et du *Mariage forcé**.

D'une brillante grâce
Vos traits sont embellis,
Et votre teint efface
Les roses et le lys
De nos jeunes Philis;
L'esprit, l'air agréable,
Et la taille admirable
En vous se trouvent joints;
Après cela, Marquise,
Ne soyez point surprise,
Si je vous rends des soins,
L'on en rendrait à moins.

SONNET À M. LA MOTTE LE VAYER

sur la mort de son fils

L'abbé La Mothe Le Vayer était, selon Brossette, un homme d'esprit, ami* de Boileau* et de Molière, fervent admirateur des œuvres de Molière; son père, célèbre philosophe sceptique, a pu influencer la pensée de notre poète.

Aux larmes, Le Vayer, laisse tes yeux ouverts;
Ton deuil est raisonnable, encor qu'il soit extrême;
Et, lorsque pour toujours on perd ce que tu perds,
La Sagesse, crois-moi, peut pleurer elle-même.

On se propose à tort cent préceptes divers
Pour vouloir d'un œil sec, voir mourir ce qu'on aime;
L'effort en est barbare aux yeux de l'univers,
Et c'est brutalité plus que vertu suprême¹.

On sait bien que les pleurs ne ramèneront pas
Ce cher fils que t'enlève un imprévu trépas;
Mais la perte, par là, n'en est pas moins cruelle.

Ses vertus de chacun le faisaient révérer;

Il avait le cœur grand, l'esprit beau, l'âme belle;
Et ce sont des sujets à toujours le pleurer.

Lettre d'envoi du sonnet précédent

Vous voyez bien, Monsieur, que je m'écarte fort du chemin qu'on suit d'ordinaire en pareille rencontre, et que le sonnet que je vous envoie n'est rien moins qu'une consolation. Mais j'ai cru qu'il fallait en user de la sorte avec vous, et que c'est consoler un philosophe que de lui justifier ses larmes, et de mettre sa douleur en liberté. Si je n'ai pas trouvé d'assez fortes raisons pour affranchir votre tendresse des sévères leçons de la philosophie, et pour vous obliger à pleurer sans contrainte, il en faut accuser le peu d'éloquence d'un homme qui ne saurait persuader ce qu'il sait si bien faire.

LA CONFRÉRIE DE L'ESCLAVAGE

de Notre Dame de la Charité
établie en l'Église des religieux de la charité
par notre S. P. le Pape Alexandre VII, l'an 1665.

Ces vers de Molière ont été commandés pour éclairer une gravure allégorique de F. Chauveau destinée aux frères de la Charité; ceux-ci avaient créé en 1665 une *Confrérie de l'Esclavage de Notre-Dame de la Charité*.

Brisez les tristes fers du honteux esclavage
Où vous tient du péché le commerce odieux,
Et venez recevoir le glorieux servage
Que vous tendent les mains de la Reine des Cieux.

L'un sur vous à vos sens donne pleine victoire,
L'autre sur vos désirs vous fait régner en rois;
L'un vous tire aux Enfers et l'autre dans la gloire.
Hélas! peut-on, Mortels, balancer sur ce choix?

J.-B. P. Molière.

AU ROI

sur la conquête de la Franche-Comté

Ce sonnet chante, comme beaucoup d'autres à l'époque, la gloire du Roi* à la suite de sa conquête-éclair de la Franche-Comté, en février 1668. D'abord imprimé en tête de la première édition d'*Amphitryon**, il est supprimé par la suite, puisque La Franche-Comté est restituée à la paix d'Aix-la-Chapelle.

Ce sont faits inouis, Grand Roi, que tes victoires!
L'avenir aura peine à les bien concevoir;
Et de nos vieux héros les pompeuses histoires
Ne nous ont point chanté ce que tu nous fais voir.

Quoi! presque au même instant qu'on te l'a vu résoudre,
Voir toute une province unie à tes États!
Les rapides torrents et les vents et la foudre
Vont-ils, dans leurs effets, plus vite que ton bras?

N'attends pas, au retour d'un si fameux ouvrage,
Des soins de notre muse un éclatant hommage.
Cet exploit en demande, il le faut avouer;

Mais nos chansons, Grand Roi, ne sont pas si tôt prêtes;
Et tu mets moins de temps à faire tes conquêtes
Qu'il n'en faut pour les bien louer.

BOUTS-RIMÉS COMMANDÉS SUR LE BEL AIR

Le jeu poétique des bouts-rimés, un temps à la mode, consiste à versifier sur des rimes imposées et souvent surprenantes. Ces quelques vers sont publiés pour la première fois dans l'édition de 1682, juste après *La Comtesse d'Escarbagnas*^{*}, dont ils pouvaient peut-être constituer une sorte de prolongement.

Que vous m'embarrassez avec votre... grenouille,
Qui traîne à ses talons le doux mot d'... Hypocras²!
Je hais des bouts-rimés le puéril... fatras,
Et tiens qu'il vaudrait mieux filer une... quenouille.

La gloire du bel air n'a rien qui me... chatouille;
Vous m'assommez l'esprit avec un gros... plâtras;
Et je tiens heureux ceux qui sont morts à... Coutras,
Voyant tout le papier qu'en sonnets on... barbouille.

M'accable derechef la haine du... cagot,
Plus méchant mille fois que n'est un vieux... magot,
Plutôt qu'un bout-rimé me fasse entrer en... danse!

Je vous le chante clair, comme un... chardonneret;
Au bout de l'univers je fuis dans une... manse.
Adieu, grand Prince, adieu; tenez-vous... Guilleret.

¹ Ces deux quatrains ont été repris par Molière dans *Psyché* (II, 1, v. 582-585 et 588-591).

² *Hypocras* : sorte de liqueur.